



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

De nouveaux aménagements pour la perchaude à Bécancour

Plessisville, le 29 mars 2019 – Le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) poursuit les initiatives de caractérisation et d'aménagement d'habitats pour la perchaude dans le secteur Fleuve de la zone Bécancour.

Dans le bassin versant de la rivière Godefroy, cinq ponceaux ont été remplacés en novembre dernier afin de permettre le passage des poissons et la dévalaison des alevins au printemps. Ces aménagements ouvrent également la voie à un milieu humide d'une superficie totale de 613 737 m² comportant plusieurs habitats de reproduction pour la perchaude. Trois autres ponceaux ont également été remplacés dans ce secteur dans le cadre de projets de compensation de travaux réalisés par les municipalités de Bécancour et Victoriaville.

D'autres actions sont également à l'agenda au lac Saint-Paul afin de restaurer les habitats de reproduction de la perchaude en période d'inondation, mais aussi d'augmenter la période d'accès et d'utilisation du secteur inondé par les poissons, et enfin de permettre la dévalaison des alevins lors du retrait des eaux. Pour ce faire, trois sites riverains en milieu résidentiel et agricole seront végétalisés, et un fossé piscicole relié au lac sera créé sur l'un des lots. À cet effet, plusieurs propriétaires ont été rencontrés et quatre d'entre eux se sont engagés formellement à collaborer sur ce projet.

Rappelons que ce projet, échelonné sur trois ans (entre 2018 et 2020), vise à localiser les populations de perchaude et leurs différents habitats pour ensuite réaliser des aménagements qui amélioreront le taux de reproduction et de survie de l'espèce. Il s'inscrit dans un contexte de déclin des populations de perchaude observé depuis quelques années et ayant mené en 2012 à l'adoption d'un moratoire sur la pêche commerciale et sportive de la perchaude non seulement pour le lac Saint-Pierre, mais aussi pour la zone du fleuve Saint-Laurent située entre le pont Laviolette et Saint-Pierre-les-Becquets. Ce moratoire a été reconduit en 2017 pour une période de 5 ans.

D'une valeur totale de plus de 150 000 \$, ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Ce projet bénéficie également de l'appui des partenaires suivants : la National Fish And Wildlife Foundation, la Fondation Héritage Faune, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le Comité de zones d'interventions prioritaires (ZIP) Les deux Rives, le Conseil des Abénakis de Wôlinak, le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Bécancour, Canards illimités Canada, la Ville de Bécancour et la MRC de Bécancour.



*GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS
VERSANTS DE LA ZONE BÉCANCOUR*

Le GROBEC est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour. En concertation avec les acteurs de l'eau, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau et assure le suivi de sa mise en œuvre.

— 30 —

Pour information :

Emmanuel Laplante, chargé de projet PDE

Téléphone : 819 980-8038, poste 204

Courriel : emmanuel.laplante@grobec.org